

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le



ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune de SAINT-MAXIMIN-Budget communal**

Numéro SIRET : **21380426300019**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE ALLEVARD**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

BUDGET : **Budget communal**

**ANNEE 2019**

Code INSEE

38426

Commune de SAINT-MAXIMIN

Budget communal

## I - INFORMATIONS GENERALES

## INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	663
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 431,01	0,00
2	Produits des impositions directes / population	335,73	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	998,73	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 272,32	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	22,35	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	35,81%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	150,19%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	127,39%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

Beser  
L'Yvroult

BP 2019

ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## I - INFORMATIONS GENERALES

I

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	964 891,28	662 160,37

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 302 730,91

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	964 891,28	964 891,28
--	--	------------	------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	865 863,83	397 867,33

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	49 727,80	47 473,75
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 470 250,55

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	915 591,63	915 591,63
--	---	------------	------------

## TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 880 482,91	1 880 482,91
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	205 898,00	0,00	219 207,00	219 207,00	219 207,00
012	Charges de personnel	342 370,00	0,00	339 785,00	339 785,00	339 785,00
014	Atténuations de produits	21 020,00	0,00	22 955,00	22 955,00	22 955,00
65	Autres charges gestion courante	58 367,00	0,00	57 680,00	57 680,00	57 680,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>627 655,00</b>	<b>0,00</b>	<b>639 627,00</b>	<b>639 627,00</b>	<b>639 627,00</b>
66	Charges financières	8 120,00	0,00	14 040,00	14 040,00	14 040,00
67	Charges exceptionnelles	224 430,47	0,00	254 092,62	254 092,62	254 092,62
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	40 433,00		41 000,00	41 000,00	41 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>900 638,47</b>	<b>0,00</b>	<b>948 759,62</b>	<b>948 759,62</b>	<b>948 759,62</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	349 427,64		16 131,66	16 131,66	16 131,66
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>349 427,64</b>		<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 250 066,11</b>	<b>0,00</b>	<b>964 891,28</b>	<b>964 891,28</b>	<b>964 891,28</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

964 891,28

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 035,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services	78 200,00	0,00	73 400,00	73 400,00	73 400,00
73	Impôts et taxes	495 025,00	0,00	503 281,00	503 281,00	503 281,00
74	Dotations et participations	54 861,00	0,00	48 356,00	48 356,00	48 356,00
75	Autres produits gestion courante	14 150,00	0,00	16 130,00	16 130,00	16 130,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>675 271,00</b>	<b>0,00</b>	<b>656 167,00</b>	<b>656 167,00</b>	<b>656 167,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	5 993,37	5 993,37	5 993,37
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>675 271,00</b>	<b>0,00</b>	<b>662 160,37</b>	<b>662 160,37</b>	<b>662 160,37</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)	340 654,36		0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>340 654,36</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 015 925,36</b>	<b>0,00</b>	<b>662 160,37</b>	<b>662 160,37</b>	<b>662 160,37</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

302 730,91

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

964 891,28

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

16 131,66

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 890,00	2 750,00	9 500,00	9 500,00	12 250,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	137 031,00	31 318,52	237 404,51	237 404,51	268 723,03
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	631 355,33	15 659,28	546 919,03	546 919,03	562 578,31
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>814 276,33</b>	<b>49 727,80</b>	<b>793 823,54</b>	<b>793 823,54</b>	<b>843 551,34</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	220 013,77	0,00	4 290,29	4 290,29	4 290,29
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	35 670,00	0,00	45 750,00	45 750,00	45 750,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 165,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>262 848,77</b>	<b>0,00</b>	<b>72 040,29</b>	<b>72 040,29</b>	<b>72 040,29</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>1 077 125,10</b>	<b>49 727,80</b>	<b>865 863,83</b>	<b>865 863,83</b>	<b>915 591,63</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	340 654,36		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>340 654,36</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 417 779,46</b>	<b>49 727,80</b>	<b>865 863,83</b>	<b>865 863,83</b>	<b>915 591,63</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>915 591,63</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 438,75	47 473,75	20 135,67	20 135,67	67 609,42
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>64 438,75</b>	<b>47 473,75</b>	<b>320 135,67</b>	<b>320 135,67</b>	<b>367 609,42</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	34 000,00	0,00	61 600,00	61 600,00	61 600,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>34 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 600,00</b>	<b>61 600,00</b>	<b>61 600,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>98 438,75</b>	<b>47 473,75</b>	<b>381 735,67</b>	<b>381 735,67</b>	<b>429 209,42</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	349 427,64		16 131,66	16 131,66	16 131,66
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>349 427,64</b>		<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>447 866,39</b>	<b>47 473,75</b>	<b>397 867,33</b>	<b>397 867,33</b>	<b>445 341,08</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	470 250,55
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>915 591,63</b>

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

16 131,66

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

Berger  
Leveult

BP 2019

ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

**Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal**

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	219 207,00		219 207,00
012	Charges de personnel	339 785,00		339 785,00
014	Atténuations de produits	22 955,00		22 955,00
65	Autres charges gestion courante	57 680,00		57 680,00
66	Charges financières	14 040,00	0,00	14 040,00
67	Charges exceptionnelles	254 092,62	0,00	254 092,62
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	16 131,66	16 131,66
022	Dépenses imprévues Fonct	41 000,00		41 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>948 759,62</b>	<b>16 131,66</b>	<b>964 891,28</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

964 891,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 290,29	0,00	4 290,29
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	45 750,00	0,00	45 750,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	12 250,00	0,00	12 250,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	268 723,03	0,00	268 723,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	562 578,31	0,00	562 578,31
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	22 000,00		22 000,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>915 591,63</b>	<b>0,00</b>	<b>915 591,63</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

915 591,63

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services	73 400,00		73 400,00
73	Impôts et taxes	503 281,00		503 281,00
74	Dotations et participations	48 356,00		48 356,00
75	Autres produits gestion courante	16 130,00	0,00	16 130,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 993,37	0,00	5 993,37
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>662 160,37</b>	<b>0,00</b>	<b>662 160,37</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>302 730,91</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>964 891,28</b>
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 600,00	0,00	61 600,00
13	Subventions d'investissement	67 609,42	0,00	67 609,42
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		16 131,66	16 131,66
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>429 209,42</b>	<b>16 131,66</b>	<b>445 341,08</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>470 250,55</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>915 591,63</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>205 898,00</b>	<b>219 207,00</b>	<b>219 207,00</b>
60611	Eau & assainissement	1 910,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie-électricité	16 000,00	16 000,00	16 000,00
60621	Combustibles	7 200,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	2 400,00	2 400,00	2 400,00
60623	Alimentation	600,00	1 600,00	1 600,00
60631	Fournitures d'entretien	4 700,00	5 200,00	5 200,00
60632	F. de petit équipement	860,00	3 500,00	3 500,00
60633	F. de voirie	500,00	6 200,00	6 200,00
60636	Vêtements de Travail	1 150,00	1 300,00	1 300,00
6064	Fournitures Administratives	1 700,00	2 200,00	2 200,00
6067	Fournitures scolaires	4 820,00	4 980,00	4 980,00
6068	Autres matières & fournitures	1 867,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats prestations services	25 800,00	26 000,00	26 000,00
6135	Locations mobilières	1 646,00	800,00	800,00
61521	Entretien de terrains	23 743,00	21 000,00	21 000,00
615221	Bâtiments publics	5 341,00	15 000,00	15 000,00
615228	Autres bâtiments	1 790,00	1 000,00	1 000,00
615231	Voirie	23 005,00	20 500,00	20 500,00
61524	Entretien de bois et forêts	22 980,00	19 500,00	19 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 300,00	1 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 550,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6161	Assurance multirisque	4 300,00	4 420,00	4 420,00
6182	Doc. générale et Technique	2 000,00	480,00	480,00
6184	Versements à des organ.form.	1 900,00	1 200,00	1 200,00
6188	Autres frais divers		1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	800,00	800,00	800,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	4 591,00	1 007,00	1 007,00
6231	Annonces et insertions	450,00	780,00	780,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 200,00	13 100,00	13 100,00
6237	Publications		800,00	800,00
6247	Transp.collectifs	2 800,00	2 700,00	2 700,00
6251	Voyages et déplacements	450,00	6 300,00	6 300,00
6256	Missions	650,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	105,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 290,00	700,00	700,00
6262	Frais de télécommunication	2 850,00	2 700,00	2 700,00
627	Services bancaires et assimilé	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	940,00	940,00
6282	Frais de gardiennage	2 500,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	3 000,00	4 000,00	4 000,00
637	Autres impôts & taxes	50,00	100,00	100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>342 370,00</b>	<b>339 785,00</b>	<b>339 785,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	4 050,00	1 000,00	1 000,00
6331	Versement de transport	600,00	1 200,00	1 200,00
6332	Cotisations au FNAL	200,00	250,00	250,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 000,00	4 800,00	4 800,00
6338	Autres impôts & taxes	650,00	650,00	650,00
6411	Personnel titulaire	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6413	Personnel non titulaire	32 000,00	35 000,00	35 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	44 000,00	42 000,00	42 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	42 500,00	42 500,00	42 500,00
6454	Cotisations ASSÉDIC	1 700,00	1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations assurances Personnel	9 610,00	9 000,00	9 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	810,00	810,00	810,00
6458	Cotisations autres organismes	700,00	700,00	700,00

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
6475	Médecine du Travail	250,00	75,00	75,00
6478	Autres charges sociales	300,00	300,00	300,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>21 020,00</b>	<b>22 955,00</b>	<b>22 955,00</b>
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	21 000,00	20 000,00	20 000,00
73942	Rev. taxes versement transport		2 905,00	2 905,00
7398	Revers.,restitu., prélèv. divers	20,00	50,00	50,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>58 367,00</b>	<b>57 680,00</b>	<b>57 680,00</b>
651	Redevances pour concessions	540,00	550,00	550,00
6531	Indemnités élus	29 500,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 250,00	1 400,00	1 400,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6535	Formation élus	600,00	600,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	78,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	14 125,00	14 125,00	14 125,00
657362	CCAS	3 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	4 200,00	5 800,00	5 800,00
6588	Autres charg. div gest° courante	174,00	0,00	0,00
658822	Aides		800,00	800,00
65888	Autres		5,00	5,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>627 655,00</b>	<b>639 627,00</b>	<b>639 627,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>8 120,00</b>	<b>14 040,00</b>	<b>14 040,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 120,00	13 740,00	13 740,00
6688	Autres		300,00	300,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>224 430,47</b>	<b>254 092,62</b>	<b>254 092,62</b>
678	Autres charges exception.	224 430,47	254 092,62	254 092,62
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>	<b>40 433,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>900 638,47</b>	<b>948 759,62</b>	<b>948 759,62</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>349 427,64</b>	<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	349 427,64	16 131,66	16 131,66
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>349 427,64</b>	<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>349 427,64</b>	<b>16 131,66</b>	<b>16 131,66</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>1 250 066,11</b>	<b>964 891,28</b>	<b>964 891,28</b>

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

964 891,28

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

Berger  
Levrault  
BP 2019

ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

**III - VOTE DU BUDGET**

**III**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

**A1**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>33 035,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	33 035,00	15 000,00	15 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>78 200,00</b>	<b>73 400,00</b>	<b>73 400,00</b>
7022	Coupes de bois	16 000,00	10 000,00	10 000,00
70311	Concessions dans les cimetières	300,00	800,00	800,00
70323	Redev occup domaine public	500,00	800,00	800,00
7062	Redev. services à car. culturel	700,00	800,00	800,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	59 800,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb par autres redevables	900,00	1 000,00	1 000,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>495 025,00</b>	<b>503 281,00</b>	<b>503 281,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	213 849,00	222 589,00	222 589,00
73211	Attribution de compensation	206 416,00	200 000,00	200 000,00
73221	FNGIR	21 900,00	21 892,00	21 892,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	37 840,00	38 800,00	38 800,00
7362	Taxe de séjour	20,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	15 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>54 861,00</b>	<b>48 356,00</b>	<b>48 356,00</b>
7411	Dotation Forfaitaire	9 111,00	3 290,00	3 290,00
74121	Dot Solidarité rurale	11 711,00	11 526,00	11 526,00
744	FCTVA		3 250,00	3 250,00
74718	Autres	642,00	0,00	0,00
7473	Subv.département	3 285,00	2 000,00	2 000,00
74748	Particip des autres communes	21 000,00	21 000,00	21 000,00
74758	Particip des autres groupements		1 000,00	1 000,00
7478	Autres organismes	2 352,00	2 352,00	2 352,00
74832	Attributions du FDTP	1 500,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 000,00	2 237,00	2 237,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 000,00	1 701,00	1 701,00
7484	Dotation de recensement	1 260,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>14 150,00</b>	<b>16 130,00</b>	<b>16 130,00</b>
752	Revenus des immeubles	12 800,00	15 000,00	15 000,00
75814	Redev. sur l'énergie hydraulique	150,00	130,00	130,00
7588	Autres prod. div gest° courante	1 200,00	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = (70+74+75+013)</b>		<b>675 271,00</b>	<b>656 167,00</b>	<b>656 167,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>5 993,37</b>	<b>5 993,37</b>
773	Mandats annulés (exerc. antérieur)		5 993,37	5 993,37
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>675 271,00</b>	<b>662 160,37</b>	<b>662 160,37</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>	<b>340 654,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
777	Subv.transférées au résultat	340 654,36	0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>340 654,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>1 015 925,36</b>	<b>662 160,37</b>	<b>662 160,37</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2018 (10)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>302 730,91</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>964 891,28</b>
--	-------------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

Berger  
Levrault

BP 2019

ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

**III - VOTE DU BUDGET**

**III**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES**

**A2**

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	45 890,00	9 500,00	9 500,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	32 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 000,00	2 500,00	2 500,00
2051	Concessions, droits similaires	2 040,00	7 000,00	7 000,00
2088	Autres immos incorporelles	1 850,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	137 031,00	237 404,51	237 404,51
2111	Terrains nus	4 050,00	0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.	4 100,00	3 500,00	3 500,00
21316	Equipements de cimetière	20 000,00	0,00	0,00
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	32 974,00	7 964,19	7 964,19
2152	Installations de voirie	8 280,00	1 200,00	1 200,00
21534	Réseaux d'électrification	15 309,00	130 520,32	130 520,32
21538	Autres réseaux	36 273,00	48 175,00	48 175,00
21571	Matériel roulant		25 000,00	25 000,00
2158	Autres matériels & outillage	1 000,00	16 545,00	16 545,00
2183	Matériel de bureau et info.	11 900,00	2 500,00	2 500,00
2184	Mobilier	1 200,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immo corporelles	1 945,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	631 355,33	546 919,03	546 919,03
2312	Aménagements de terrains	99 638,00	37 934,72	37 934,72
2313	Immos en cours-constructions	10 940,00	352 406,00	352 406,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	134 275,00	30 000,00	30 000,00
2318	Autres immos corp. en cours	386 502,33	126 578,31	126 578,31
Total des dépenses d'équipement		814 276,33	793 823,54	793 823,54
10	Dotations Fonds divers Réserves	220 013,77	4 290,29	4 290,29
1068	Excédents de fonctionnement	220 013,77	4 290,29	4 290,29
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	35 670,00	45 750,00	45 750,00
1641	Emprunts en euros	35 670,00	45 750,00	45 750,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 165,00	22 000,00	22 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	7 165,00	22 000,00	22 000,00
Total des dépenses financières		262 848,77	72 040,29	72 040,29
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 077 125,10	865 863,83	865 863,83
040	Opérations d'ordre entre section (7)	340 654,36	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	340 654,36	0,00	0,00
13911	Etat et états nationaux	340 654,36	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		340 654,36	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 417 779,46	865 863,83	865 863,83

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>
	+
<b>RESTES A REALISER 2018 (11)</b>	<b>49 727,80</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>915 591,63</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Vote du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 438,75	20 135,67	20 135,67
1323	Départements	64 438,75	18 355,67	18 355,67
13258	Subv des autres groupements		1 780,00	1 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros		300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		64 438,75	320 135,67	320 135,67
10	Dotations Fonds divers Réserves	34 000,00	61 600,00	61 600,00
10222	FCTVA	27 000,00	51 600,00	51 600,00
10226	Taxe d'aménagement	7 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		34 000,00	61 600,00	61 600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		98 438,75	381 735,67	381 735,67
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	349 427,64	16 131,66	16 131,66
2802	Frais documents d'urbanisme	8 773,28	12 066,28	12 066,28
28041641	IC : Biens mobiliers, matériel	312 454,36	0,00	0,00
28041642	IC : Bâtiments et installation	28 200,00	0,00	0,00
28088	Autres immos incorporelles		4 065,38	4 065,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		349 427,64	16 131,66	16 131,66
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		349 427,64	16 131,66	16 131,66
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		447 866,39	397 867,33	397 867,33

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	47 473,75
-----------------------------	-----------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	470 250,55
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	915 591,63
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup> 0,00
	<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup>		0,00
<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					759 815,46									
1641 Emprunts en euros (total)					759 815,46									
MON242377EUR/02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT			01/03/2007	200 000,00	F		4.22	0		A	C	O	A-1
MON508487EUR/05	LA BANQUE POSTALE			01/09/2016	300 000,00	F		1.63	0		T		O	A-1
9895865	CAISSE D EPARGNE			25/05/2017	103 000,00	F		1.68	0		T		O	A-1
A017782000	CAISSE D'EPARGNE			25/06/2019	156 815,46	F		1.81	0	Euro	A		O	A-1
<b>Total général</b>					759 815,46									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				552 292,50					41 614,51	11 869,14	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				552 292,50					41 614,51	11 869,14	0,00	0,00
MON242377EUR/02	N			44 119,35	8,00	F		0	4 305,89	1 687,49	0,00	0,00
MON508487EUR/05	N			254 942,31	12,00	F		0	18 542,45	4 042,59		
9895865	N			96 415,38	18,00			0	4 482,65	1 591,63		
A017782000	N			156 815,46	20,00			0	14 283,52	4 547,43		
<b>Total général</b>				552 292,50					41 614,51	11 869,14	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

## A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	552 292,50					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

## Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6554			Syndicat de la Route forestière de Bramefarine	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00
6574			ACCA	Associations	300,00
6574			ANACR	Associations	200,00
6574			Arcade	Associations	1 000,00
6574			Association Sportive de St Maximin	Associations	300,00
6574			Club des cygnes de la Tour	Associations	300,00
6574			Coopérative scolaire	Associations	300,00
6574			FNACA	Associations	150,00
6574			Les amis des animaux	Associations	300,00
6574			Les Petits rats de Pontcharra	Associations	150,00
6574			Radio Grésivaudan	Associations	100,00
6574			Vivre à Saint-Maximin	Associations	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

Berger  
Levrault  
BP 2019

ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

**IV - ANNEXES**

**IV**

**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

**D1**

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	912 100,00		9,000	0,000	82 089,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	633 500,00		20,000	0,000	126 700,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23 000,00		60,000	0,000	13 800,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00		0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 568 600,00</b>				<b>222 589,00</b>	<b>0,000</b>

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

IV

D2

Présenté par le Maire,  
A SAINT-MAXIMIN, le 05/04/2019

Le Maire,



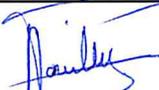
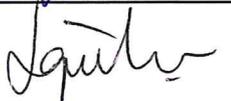
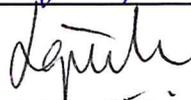
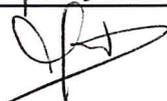
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A SAINT-MAXIMIN, le 05/04/2019

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 12  
 Nombre de suffrages exprimés : 15  
 VOTES : Pour : 13  
           Contre : 2  
           Abstention : 0

Date de convocation : 29/03/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Caporale Marie-Laure	
Chabert Odile	
Chabert-Dumand Gaëlle	
Etienne Laurence	
Fouillet Agnès	
Kiezer Andrée	
Lapied Véronique	
Michaud Thomas	
Morand Patrick	
Mouquet Jean-Luc	
Orliaguet Laurent	
Poinson Michel	
Roziau Olivier	

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

Besnier  
Levrault  
2019

Commune de SAINT-MAXIMIN - 38 - Budget communal

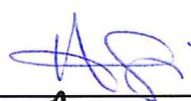
**IV - ANNEXES**

**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**

**D2**

ID : 038-213804263-20190405-42B\_18-BF

Sergi Jean-Marc	
Zacharie Pierre	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A SAINT-MAXIMIN, le .....

**SOMMAIRE****I - Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

**II - Présentation générale du budget**

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III - Vote du budget**

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

**IV – ANNEXES****Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- p.19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie  
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette  
p.21 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux  
p.22 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours  
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture  
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme  
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes  
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements  
A4 - Etat des provisions  
A5 - Etalement des provisions  
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses  
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes  
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.  
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.  
A8 - Etat des charges transférées  
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

**B - Engagements hors bilan**

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement  
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt  
B1.3 - Etat des contrats de credit-bail  
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé  
B1.5 - Etat des autres engagements donnés  
B1.6 - Etat des engagements reçus  
p.23 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget  
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents  
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

**C - Autres éléments d'informations**

- C1 - Etat du personnel  
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier  
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement  
C3.2 - Liste des établissements publics créés  
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe  
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

**D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

- p.24 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes  
p.25 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)